

# Accompagnement des collectivités

Le syndicat travaille en collaboration avec toutes les communes adhérentes qui ont des problématiques bien précises sur leur territoire. Le syndicat accompagne administrativement les collectivités en rédigeant les dossiers de déclaration au titre de la loi sur l'eau, mais aussi en trouvant avec les communes, des alternatives techniquement et règlementairement réalisables.

Les enjeux peuvent être variés : paysager, stabilité des berges, problématique d'inondation...

Le SIEAENFI travaille en ce moment sur des projets pour les communes de Rémilley, Les Etangs, Silly-sur-Nied, Sanry-sur-Nied et Pange.



Ruisseau de la Fontaine à Pange : avant intervention, érosion de berge active



Après intervention, implantation d'une protection de berge en banquette végétalisée

## Animations-communication-sensibilisation

Le SIEAENFI réalise des animations, des actions de sensibilisations et aussi des formations.

En 2016, le syndicat est intervenu auprès des élèves de seconde de Mme Mercier et de BTS de Mme Kieffer et M. Toussaint du lycée agricole de Courcelles-Chaussy.

Le syndicat travaille également en collaboration avec le lycée agricole de Pixérecourt où une classe de BTS viendra en décembre réaliser des travaux sur un cours d'eau dans la commune de Pange.

D'autre part, le syndicat a organisé, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Moselle, une journée de formation à destination des agriculteurs. L'objectif de ce type de journée est d'échanger sur les moyens de rendre les pratiques agricoles et la bonne gestion des cours d'eau compatibles. Ces journées ont également comme but d'informer les agriculteurs-propriétaires riverains de leurs droits et devoirs.

Le technicien du syndicat est disponible pour toutes questions sur la gestion des cours d'eau. Qu'avons-nous le droit de faire ? Comment le faire ? N'hésitez pas à le joindre aux coordonnées ci-dessous.



Journée d'échange avec les agriculteurs (Bazoncourt 20-10-16)

Au fil de la Nied n° 15 - Décembre 2016

Directeur de publication : Armand BEMER - Responsable de publication : Laurent KOBES - Maquette et réalisation : SIEAENFI - Crédits photos : SIEAENFI  
Syndicat Intercommunal d'Etudes, d'Aménagement et d'Entretien de la Nied Française Inférieure

Siège social : Mairie de COURCELLES-CHAUSSY

Bureau Technique : Hôtel de Ville — 57 320 BOUZONVILLE

Technicien de rivière : Laurent KOBES - Tél : 03 87 78 57 44 - rivières-nied@mairie-bouzonville.fr



Nos actions sont rendues possibles grâce aux soutiens technique et financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et du Conseil Départemental de la Moselle.



# Au fil de la Nied

Bulletin d'information du Syndicat Intercommunal d'Etudes, d'Aménagement et d'Entretien de la Nied Française Inférieure



N°15  
DECEMBRE 2016



Une rivière au cœur de nos villages

ADAINCOURT  
ANCERVILLE  
AUBE  
BAZONCOURT  
BEUX  
COURCELLES-CHAUSSY  
COURCELLES-SUR-NIED  
LAQUENEXY  
LEMUD  
LESETANGS  
MAIZEROT  
PANGE  
REMILLY  
SANRY-SUR-NIED  
SILLY-SUR-NIED  
SORBEY  
VITTONCOURT  
VOIMHAUT

Depuis 25 ans le syndicat œuvre pour améliorer la qualité et les écoulements de la Nied. Depuis l'an passé, le syndicat a élargi ses compétences aux affluents et a choisi un premier bassin versant prioritaire pour initier des actions (p 2). Cette vision plus globale était indispensable pour une bonne gestion des masses d'eau. Les évolutions ne sont pas terminées puisqu'une réflexion est en cours avec les autres syndicats des Nied pour optimiser la gestion du grand bassin versant des Nied (p 3).

Bonne lecture de ce 15<sup>ème</sup> numéro du bulletin d'information annuel « au fil de la Nied » qui retrace les principales actions de l'année écoulée.

## Le mot du Président

### Vivre avec la rivière

Nos anciens le savaient parfaitement : les sources, les ruisseaux et les rivières existaient bien avant nous et il y a fort à parier qu'ils couleront toujours longtemps après notre départ ! Ces éléments liquides rendent beaucoup de services. Ils nous approvisionnent en eau, nous fournissent leur énergie (moulins, électricité), nous offrent leur faune aquatique (poissons, loutres jadis). Parfois, c'est vrai, ils ont des accès de colère : débordements, inondations. Mais les anciens le savent aussi : **il nous faut vivre avec la rivière**. La comprendre, parfois la restaurer, l'entretenir. Dans l'intérêt bien compris de chacun. C'est le rôle d'un syndicat intercommunal comme le nôtre. Pour vous. Avec vous.



Armand BEMER



La Nied à Vittoncourt, vue du pont à côté du panneau d'information du SIEAENFI



Prairies inondables et zones humides à Pange (février 2016)



Réunion du comité syndical à Voimhaut 02-03-16

Gérer, préserver et valoriser les milieux aquatiques...

# Actualités

## Démarrage du programme sur les cours d'eau du bassin versant du ruisseau d'Aube



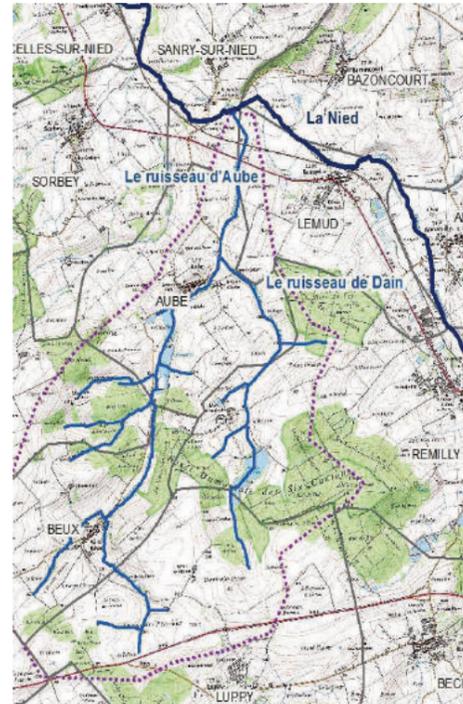
Vallée du ruisseau d'Aube à Beux

Le SIEAENFI a recruté le bureau d'étude Fluvial'Is (Guerstling-57) afin de réaliser les différentes missions nécessaires à l'aboutissement d'un futur programme de travaux.

La première phase de cette mission, qui consiste à réaliser un diagnostic et définir un programme de travaux, va s'achever en début 2017.

Il s'en suivra une mission qui consiste à calibrer et chiffrer précisément les différents aménagements retenus, puis à rédiger et instruire la Déclaration d'Intérêt Général indispensable pour investir des deniers publics au sein de terrains privés et bénéficier des aides des nos partenaires que sont L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Départemental.

Cette instruction de DIG devrait être réalisée courant 2017 et les travaux devraient pouvoir démarrer en 2018. Le ruisseau d'Aube et ses affluents, comme beaucoup de cours d'eau, ont subi des rectifications qui ont réduit beaucoup de leur fonctionnalités, tant en terme d'autoépuration que de milieux de vie. L'objectif de ces futurs travaux est d'accompagner les cours d'eau afin qu'ils retrouvent ces qualités.



Le bassin versant du ruisseau d'Aube s'étend sur 6 bans communaux: Sanry-sur-Nied, Lemud, Aube, Beux, Rémilly et Luppy

## Suivi de la frayère de Rémilly

Après le succès de la pêche électrique de 2015 qui a démontré que la frayère était fonctionnelle en offrant un milieu propice à la reproduction du brochet, le syndicat, en partenariat avec l'association de pêche de Rémilly et la fédération de pêche souhaite que l'équilibre du site soit conservé.



Entretien de la frayère de Rémilly (6-04-2016)



La frayère de Rémilly se situe sur la route de Voimhaut, à gauche après le passage de la voie ferrée, son accès est autorisé du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre, vous y trouverez des panneaux pédagogiques, n'hésitez pas à vous y arrêter.

Ainsi, les 3 parties ont décidé d'intervenir plusieurs fois par an pour entretenir les berges de la frayère, les mares et la prairie adjacente. Cet entretien consiste à faucher la prairie et à contrôler, par arrachage, l'envahissement des berges par les saules et les aulnes. En effet, l'ambiance humide du site et du sol est un terrain très favorable à l'implantation des « bois d'eau ». Si ceux-ci colonisent le site, ils fermeront à terme la frayère et rompront le fragile équilibre installé.

## Etude de gouvernance des 4 syndicats des Nied

L'année 2016 a été marquée par l'avancée du projet d'évolution de la gouvernance des syndicats des Nied. Le grand bassin des Nied est aujourd'hui couvert par 4 syndicats exerçant chacun sur leur territoire respectif des compétences similaires.

Après plusieurs années à travailler de concert, pour harmoniser leur fonctionnement et leurs statuts, les 4 structures ont décidé de réaliser une étude de gouvernance afin d'organiser au mieux leur avenir. Cette étude a aussi été guidée par les préconisations préfectorales qui souhaitent voir les 4 structures fusionner.

Les scénarios étudiés sont donc la fusion des 4 structures pour ne former plus qu'un syndicat, ou la dissolution des syndicats pour que la compétence soit exercée par les 11 futures communautés de communes ayant une emprise sur le bassin versant des Nied.

Cette étude permettra aussi de projeter les besoins nécessaires à l'exercice de nouvelles compétences obligatoires regroupées sous l'appellation « GEMAPI » (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »).

En 2016, le comité de pilotage de cette étude s'est réuni 2 fois et se retrouvera une troisième fois au mois de décembre.

Ce COPIL est composé des 4 structures, mais aussi des communautés de communes concernées par le territoire ainsi que les partenaires que sont l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le Conseil Départemental et la Direction Départementale des Territoires.



Carte du grand bassin versant des Nied qui est aujourd'hui composé de 4 syndicats.  
SIAANA : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nied Allemande (Faulquemont)  
SMSNF : Syndicat Mixte des Sources de la Nied Française (Morhange)  
SIEAENFI : Syndicat Intercommunal d'Etudes, d'Aménagement et d'Entretien de la Nied Française Inférieure (Courcelles-Chaussy)  
SAVNR : Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Nied Réunie (Bouzonville)



Réunion de présentation de l'état des lieux des structures (Faulquemont 28-09-2016)

### Qu'est ce que la compétence GEMAPI ?

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation (loi MAPTAM et loi Notre) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec possibilité d'anticiper dès maintenant.

Cette compétence, qui sera exclusive et obligatoire se substituera aux actions préexistantes des collectivités territoriales et de leur groupement, actions qui étaient jusqu'alors facultatives et non uniformément présentes sur les territoires. Pour permettre une gestion des cours d'eau à une échelle hydrographique cohérente, les communautés de communes pourront rétrocéder cette compétence à un ou plusieurs syndicats.